



Compte-rendu Solidaires Finances

Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (C.H.S.-C.T.) des 24 et 31 mars 2022

Dans sa déclaration liminaire Solidaires Finances a rappelé que ce CHS-CT se tenait dans une période de crises sociale, climatique, sanitaire et militaire sans précédent.

Nous avons dénoncé le manque de reconnaissance des agents de notre Ministère. Depuis des années, ceux-ci subissent suppressions d'emplois sur suppressions d'emplois, restructurations sur restructurations. Cette politique détériore à chaque fois un peu plus leurs conditions de travail. Ce CHS-CT s'est tenu sur deux jours, l'ordre du jour étant très dense.

Point crise sanitaire

Les mesures sanitaires ont été allégées. Elles ont été rappelées comme indiqué dans le message du Secrétariat Général adressé à tous les agents. La circulaire du 9 septembre 2021 sur l'identification et la prise en charge des personnes reconnues vulnérables est toujours applicable. La médecine du travail gère toujours ces personnels. Il ne faut pas hésiter à la contacter. Les capteurs de CO2 commandés pour la DRFIP13 ont été livrés. Ceux-ci seront installés à la formation professionnelle et dans certains open-spaces.

Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail.

Comme chaque année, le CHS-CT13 a examiné cette note d'orientation. Quatre axes y sont développés :- *prévenir* les risques liés aux nouveaux modes de travail, en particulier le télétravail, -*prévenir* les risques de désinsertion professionnelle et accompagner le retour à l'emploi, -*prévenir* et lutter contre les violences sexistes et sexuelles, - *consolider et ancrer* la culture de la prévention dans le quotidien du travail. Les directions devront porter leur attention sur ces axes afin d'en améliorer la prise en compte.

Pour Solidaires Finances, cette note d'orientation ne doit pas être un simple document administratif mais bien un outil de travail au service des CHS-CT et des différents acteurs de prévention.

Nous sommes revenus plus particulièrement sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Nous avons demandé que la fiche de signalement spécifique soit finalisée en urgence au niveau national, en attendant la fiche de signalement « classique » peut être utilisée.

En ce qui concerne le télétravail un CHS-CT dédié est prévu le 28 avril. Lors de cette séance, la restitution des travaux de l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail en matière de télétravail à l'INSEE sera faite Solidaires Finances rappellera ses revendications à ce sujet.

Le budget

Nous avons rappelé que la dotation des crédits C. H.S ne doit pas servir à financer des actions courantes d'entretien ou de rénovation des bâtiments et des locaux qui relèvent, certes de la prévention, mais dont le financement relève des obligations normales des directions. Les crédits C. H.S ne doivent pas servir à financer des opérations de mise aux normes ou de restructuration. Faute de crédits suffisants, les Directions utilisent trop souvent le co-financement. Les Directions DI Douanes Marseille et de l'INSEE proposaient de faire financer un abri à vélo par le budget CHS-CT.

Solidaires Finances a estimé que cette dépense devait être financée par le budget directionnel. C'est pourquoi, les représentants Solidaires Finances ont voté contre le budget présenté.

Présentation des Registres Santé et sécurité au travail

Les principales observations portent sur l'hygiène et l'ambiance thermique. Nous avons insisté à nouveau sur le nettoyage des locaux.

Nous rappelons que depuis le 1^{er} janvier le nouveau prestataire ne remplit pas ses obligations. (Cf notre compte-rendu du CHS-CT du 1^{er} février 2022). La DRFIP a saisi la Direction Générale pour faire part des manquements de ce nouveau prestataire.

Pour Solidaires Finances qui a toujours dénoncé les sociétés de nettoyage « patron voyou », on va de mal en pis.

Présentation des exercices d'évacuation

En 2021, ces exercices ont pu être pour la plupart réalisés. Lorsqu'il a été impossible d'organiser un exercice d'évacuation sur un nombre restreint de sites les personnels ont été informés du circuit d'évacuation. Solidaires Finances a insisté sur la nécessité d'effectuer des exercices dans les nouveaux services restructurés ou réorganisés (exemple 3^e étage du R+3 à Borde, au Prado suite à l'installation du PCE Borde et BCR ...). Avec le télétravail et donc l'absence des agents en présentiel, nous avons insisté sur l'urgence d'une formation adaptée pour chaque agent et responsable.

Point sur les travaux immobiliers à la DRFIP

Des opérations de travaux de remplacement de luminaires sont en cours (CFP Salon de Provence, Martigues).

Les travaux de remplacement des menuiseries extérieures vont débiter aux CFP de Salon en Provence et de Saint-Barnabé. Sur ce dernier site les équipements de chauffage, ventilation et climatisation vont également être remplacés.

Sur Salon de Provence, le PCE et le PCR, pendant la durée des travaux, seront installés provisoirement dans les locaux de l'ancienne trésorerie. Suite à la visite préalable effectuée sur le site à la demande de Solidaires Finances, nous avons fait l'état des lieux de cette installation provisoire. Nous serons vigilants à ce sujet.

Le rez-de-chaussée du CFP de Salon doit être refait en totalité. Là aussi trop de questions restent en suspens : calendrier des travaux, conditions d'accueil pendant les travaux, superficie des bureaux... Solidaires Finances a réitéré sa demande d'un groupe de travail dédié à ces travaux spécifiques, en particulier pour y associer l'inspectrice santé et sécurité au travail.

L'accueil du CDIF à Sainte-Anne va être réaménagé au 1^{er} étage. Nous avons à nouveau dénoncé les conditions d'ergonomie et de sécurité de l'accueil actuel.

Aucune réponse de la Direction à ce sujet, si ce n'est que tout va être fait pour que les travaux au 1^{er} étage se déroulent le plus rapidement possible !

Les travaux de désamiantage au R+5 du 22 Borde doivent débiter. Après travaux, y seront installés le SIE Borde et l'équipe 1 du PCR.

Les plans de réinstallation de ces services ne sont pas définitifs. La division de l'immobilier nous a indiqué qu'au moment de l'élaboration de ces derniers, on ne lui avait pas fait part de la création de la cellule relance des successions qui devra s'installer à cet étage. On croit rêver : aucune communication entre les différents pôles de notre Direction ?

De même, on attend la décision d'organisation définitive du SIE (sujet des transferts d'emplois au pôle de Valence) pour avoir un plan un peu plus élaboré. Nous avons l'impression que chacun navigue à vue, inadmissible !!!

Des travaux de désamiantage et rénovation sont prévus au R+3 du 16 Borde.

Le service des Ressources Humaines rejoindra le 1^{er} étage.

Les Divisions de l'immobilier et budget et logistique seront, à la fin des travaux, installés sur ce 3^e étage.

Le 4^e étage sera également désamianté, aucune information sur le service qui s'y installera par la suite.

L'ensemble de ces chantiers va être réalisé en site occupé. Nous dénonçons les nuisances causées par ces travaux quel que soit le site. Le recours au télétravail est la solution de notre

Direction. Nous resterons particulièrement vigilants pour les conditions de travail des personnels ne se détériorent pas pendant ces chantiers. Au moindre souci, il ne faut pas hésiter à nous appeler.

Point d'étape sur la situation au SPF Marseille Sainte-Anne

Les représentants syndicaux ont demandé une réunion avec la Directrice Régionale. Nous attendons une réponse.

Point amiante

Solidaires Finances a rappelé que « l'employeur organise et dispense une information des travailleurs sur les risques amiante pour la santé et sécurité ». De même, le *Guide de prévention du risque amiante dans la gestion des bâtiments* de septembre 2018, citant la circulaire ministérielle du 28 juillet 2015 relative aux dispositions applicables en matière de prévention du risque d'exposition à l'amiante dans la Fonction Publique, précise par exemple que « *dans les immeubles où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, le chef de service, employeur public de l'État, territorial ou hospitalier, doit s'assurer qu'une signalétique claire est mise en place dans les zones et sur les matériaux amiantés, de manière à éviter toute intervention malencontreuse due à l'absence ou à une mauvaise information.* ».

Pour Solidaires Finances, la pose d'une signalétique doit s'accompagner d'une communication appropriée auprès de l'ensemble des personnels travaillant ou intervenant sur le site.

Enfin, il est urgent que la DRFiP PACA 13 se mette en conformité avec la réglementation en vigueur en appliquant une signalétique claire dans les zones et sur les matériaux amiantés de l'ensemble de nos Centres des Finances Publiques.

Cette signalétique se met enfin en place, pour Solidaires Finances la Direction a trop tardé à respecter son obligation.

Nous avons demandé qu'une formation spécifique amiante soit donnée aux gestionnaires de site. Il faut que chacun ait le bon réflexe lorsque des entreprises interviennent sur site pour des travaux de simple maintenance. Il n'est pas question d'effectuer des percements sans aucune précaution dans les sites où la présence d'amiante est connue.

Les travaux de rénovation doivent rester encadrés. Dans ce cadre un plan de prévention est systématiquement établi et un diagnostic amiante avant travaux est effectué, sous contrôle de la Division de l'immobilier.

Fiches de signalement

Ce CHS-CT a fait un point sur les fiches de signalement. Celles-ci portent sur des agressions verbales aux accueils des SIP et à la Trésorerie Marseille Amendes, des insultes et incivilités sont aussi recensées en PCE , SIE.

Toutes les fiches ont fait l'objet d'un traitement spécifique par la Direction, deux fiches ont abouti à un signalement au titre de l'article 40. (signalement au Procureur)

Le nombre de points inscrits à l'ordre du jour de ce CHS-CT étant pléthorique, ce sujet a simplement été « survolé ». Dans notre liminaire nous avons demandé qu'un groupe de travail dédié à ce point soit organisé. Pour Solidaires Finances ,il est indispensable d'avoir un suivi régulier de ces fiches. Aucune réponse de la Direction

Autres points

Les rapports sur les visites faites par le CHS-CT à l'INSEE site Mempenti et par l'inspecteur santé et sécurité au travail à la BSI de Gap (DR Douanes Aix en Provence) ont été présentés. Leur examen exhaustif a donné lieu à de nombreux questionnements de notre part sur l'installation et les conditions de travail des agents de ces services. Au vu des réponses apportées par les Directions concernées, Solidaires Finances restera vigilant sur les suites données à ces rapports.

Vos représentants Solidaires Finances au CHS-CT 13

Titulaires : Judith Bertet DRFiP, Elisabeth Gonzales DRFiP, Vincent Finkbeiner Douane
Suppléants : Thierry Legrand Douane, Sylvie Raybaud DRFiP,Maxime Picard DRFiP

N'hésitez pas à nous contacter